

**Bilan intermédiaire de l'élaboration de la candidature
« Territoire zéro chômeur de longue durée » du Trièves
et programme d'actions 2020.**

Compte rendu détaillé de la réunion du 31 janvier 2020

Présents :

- Jérôme Fauconnier (Président CC Trièves),
- Frédérique Puissat (Conseillère Départementale Isère),
- Thomas Périand (DGS CC Trièves),
- Stéphane Loukianoff (Dir. Pôle Développement économique et Aménagement de l'espace et Tourisme),
- Pascale Simone (Chef du service Solidarité Maison du Département Trièves – Conseil Départemental Isère),
- Marc Delmas (président de l'association La Réserve et animateur candidature TZCLD Trièves),
- Emeline Jupin (Habitante du Trièves),
- Eloïse Collin (DELD)

Document présenté : diaporama power point

Ordre du jour :

- 1/ Bilan d'activité et financier 2019
- 2/ Programme d'actions 2020
- 3/ Programme financier 2020

1/ Bilan d'activité et financier 2019

- Rappel des objectifs du projet TZCLD

Délibération du Conseil communautaire prise en mai 2019 = élaboration de la candidature du Trièves à l'expérimentation nationale « Territoire zéro chômeur de longue durée »

Objectif final : aboutir à une sélection du Trièves en 2020

Mission d'animation confiée à l'association « La Réserve »

Soutien du Département dès l'origine

- Rappel des étapes et calendrier du projet en 2019

Juin : Début des permanences à Mens et à Monestier de Clermont

Création du Comité Local de l'Emploi = instance de mobilisation et de gouvernance de la démarche composée de demandeurs d'emploi, d'habitants, d'élus, d'entreprises, d'associations, du Département, de la Communauté de communes, de partenaires institutionnels (Pôle Emploi, la Direccte, Mission locale). Dès la première réunion 30/40 personnes mobilisées.

Juillet : création des premiers groupes de travail (communication, compétences, activités, locaux).

De septembre à décembre : Projection du documentaire « Nouvelle cordée » à Mens (devant 200 personnes); nombreuses réunions des groupes de travail (une fois par semaine), réunions du CLE (une fois par mois), rencontres avec des élus et des entreprises du territoire.

Octobre : nouvelle dénomination de la démarche; mise à disposition de locaux d'activité aux Sagnes par la CCT. « PEP'S Trièves » = *Projet pour l'Emploi Participatif et Solidaire*.

Décembre : Création d'un Comité de pilotage (8 collègues); élargissement du COTECH et début de la rédaction de la candidature

• Dynamique du projet en quelques chiffres – Création et composition du COPIL
Chiffres :

- Nombre de membres du CLE : 159
- Nombre de réunions du CLE réalisées : une réunion mensuelle depuis juin, soit 8 à ce jour
- Nombre de réunions de commissions : 50
- Nombre de demandeurs d'emploi mobilisés : 55
- Nombre d'entreprises rencontrées : 37

Discussions :

Frédérique Puissat et Jérôme Fauconnier se félicitent du volume de réunions organisées et de la mobilisation importante des participants au CLE. Ils soulignent en particulier l'importance de la mobilisation des entreprises pour la réussite du projet et pour créer un parcours efficace de formation et de retour à l'emploi.

Suite à une question de Jérôme Fauconnier concernant la part des « invisibles » parmi les demandeurs d'emploi mobilisés, Marc Delmas précise que ce type d'informations, très personnelles, n'est pas demandé aux personnes qui rejoignent le projet. De plus, beaucoup se tiennent en retrait et attendent de voir si le projet va aboutir pour rejoindre ensuite la dynamique. D'une façon générale, on estime que les « invisibles » représentent 30% en plus du total des demandeurs d'emploi, soit environ 150 personnes en Trièves.

- Les moyens mobilisés :

La Réserve : animation 2 jours par semaine

La Communauté de communes du Trièves : environ 0,5 ETP (0,25 ETP Claudine + 0,25 ETP personnel du Pôle Développement et du Pôle socio-culturel); mise à

disposition des locaux des Sagnes, prise en charge des charges, mobilisation de véhicules pour les réunions (minibus 9 places) et du carburant.

Le Département : environ 0,4 ETP et une aide financière de 4000 € (en 2019)

Discussions :

Frédérique Puissat précise que la subvention du Conseil Départemental est accordée dans le cadre de sa compétence sociale et sous forme d'aide à l'expérimentation.

Jérôme Fauconnier attire l'attention sur le fait que cette démarche qui ne doit pas rester une dynamique associative mais conduire à la création d'une entreprise.

2/ Programme d'actions 2020

- Fiches activités et finalisation de la candidature :

De janvier à fin février :

- Elaboration des premières 18 fiches activité (10 nouvelles fiches sont en cours de rédaction dont celles propres au fonctionnement de l'EBE). Il est précisé qu'une dizaine d'autres fiches activités sont en cours de rédaction.
- Finalisation de la candidature pour la fin février et présentation détaillée de la candidature au président de la CCT et à F. Puissat, le 5 mars à 10H.

Discussions :

Jérôme Fauconnier demande si une forme de benchmarking est réalisée vis-à-vis des autres territoires déjà en expérimentation pour en tirer des leçons concernant le contenu de notre candidature.

Stéphane Loukianoff confirme que des voyages d'étude ont eu lieu, notamment à Villeurbanne, et ajoute la nécessité de recourir à d'autres moyens pour valoriser la candidature au niveau national (vidéo,...).

Concernant les fiches activités, Marc Delmas explique que la rédaction, en cours, des fiches activités doit permettre de quantifier le volume de travail des activités qui seront proposées et de vérifier en amont la non concurrence avec des activités existantes.

Emeline Jupin complète en expliquant que ces fiches activités ont été organisées autour de 3 pôles de la future EBE : ressources vertes, conciergerie/prestation de service, et atelier de productions.

Frédérique Puissat souligne l'importance de penser « parcours et insertion » : l'EBE doit servir de tremplin, le but étant d'amener les demandeurs d'emploi vers un emploi plus stable.

Jérôme Fauconnier partage cette idée de tremplin, afin que l'EBE soit une sorte de pépinière d'entreprises, afin de développer le tissu économique du Trièves. Il souhaite également qu'une grille de priorité des activités soit élaborée de façon à ce qu'elles s'inscrivent en cohérence avec les programmes et stratégies de développement déjà portés par le territoire (CTE, TEPOS, Projet Alimentaire Territorial,...). Ainsi, la candidature devrait se structurer autour d'un fil rouge qui devrait être la transition écologique plutôt que, par exemple, les services à la personne.

- Lobbying :

De Mars à juin 2020 :

Une mise en valeur de la candidature du Trièves au niveau national (lobbying) est absolument nécessaire dans le contexte actuel de forte concurrence entre les nombreuses candidatures. Il est donc prévu :

- La création d'outils de communication (vidéo, site internet..) afin de se différencier d'autres territoires et d'avoir des supports du lobbying.
- L'organisation de rencontres formelles avec la Direccte et Pôle Emploi, avec des parlementaires, des fédérations associatives nationales dans le domaine de l'insertion et du développement local, des associations nationales d'élus (ARF, ADF..).

Discussions :

Jérôme Fauconnier propose de contacter le Préfet de département pour soutenir la candidature.

Frédérique Puissat estime que ce lobbying auprès des parlementaires est nécessaire et qu'elle pourra y aider. Elle propose aussi de participer à des « Prix » (par exemple le « Prix Territoria » dont le département a été lauréat en 2019). Ces prix permettent de rencontrer des ministres et d'autres représentants institutionnels.

Jérôme Fauconnier souhaite que des démarches soient faites pour obtenir le soutien d'autres associations nationales (type Emmaüs, ...). Il suggère aussi d'argumenter la candidature en appuyant sur la précarité propre au milieu rural. Suggestion confirmée par Frédérique Puissat, surtout sous l'angle de la mobilité.

Stéphane Loukianoff remarque qu'un rapport sur les mobilités en milieu rural vient de paraître et qu'il faudra s'y référer dans la candidature.

Bilan financier 2019 :

Celui-ci fait apparaître une très faible consommation en 2019 des crédits attribués par le Département (4000 €) et la Direccte (5600 €). 926 € ont en effet été consommés. Le résultat de + 8300 € sera donc reporté et permettra d'abonder le budget 2020. Cette situation provient en particulier du fait que La Réserve n'a finalement pas salarié de personnel sur cette action et que Marc Delmas a mobilisé son temps de travail à titre bénévole.

3/ Programme financier 2020

BUDGET PRIMITIF 2020 (à affiner et à valider par CLE et La Réserve)			
DEPENSES		RECETTES	
Achats	2 347,00 €	Subventions	19 300,00 €
<i>Petit équipement</i>	647,00 €	CCT	6 900,00 €
<i>Fournitures administratives</i>	200,00 €	Département	10 000,00 €
<i>Cartouches imprimante</i>	200,00 €	Etat (CPER)	2 400,00 €
<i>Ramettes</i>	100,00 €	Autofinancement	4 500,00 €
<i>Mobilier locaux</i>	1000,00 €		
<i>Divers nettoyage et entretien</i>	200,00 €		
Services extérieurs	3 130,00 €		
<i>Site internet</i>	500,00 €		
<i>Pack docs TZCLD</i>	960,00 €		
<i>Flyers et affiches</i>	1 000,00 €		
<i>Bandoles</i>	360,00 €		
<i>1 oriflamme et 1 Kakemono</i>	150,00 €		
<i>Assurance</i>	150,00 €		
Autres services extérieurs	15 834,00 €		
<i>Vidéo, graphisme dossier de candidature</i>	4 874,00 €		
<i>Déplacements</i>	9440,00 €		
<i>Dont : DELD Trièves (1200€), 3</i>	1200,00 €		
<i>déplacements Paris X 4 persX 2 nuits</i>	220,00 €		
<i>(4800€), 1 déplacement à Nantes X</i>	100,00 €		
<i>4persX1 nuit (1720€), 1 déplacement</i>			
<i>DpT54 X4persX1nuit (1720€)</i>			
<i>Réception (repas lors des déplacements)</i>			
<i>Téléphonie</i>			
<i>Affranchissement</i>			
	9 966,00 €		
Charges de personnel	7274,00 €		
<i>Salaires bruts permanents (2j/sem/10 mois)</i>	2692,00 €		
<i>Charges sociales permanents</i>			
	1 197,00 €		
Autres charges	200,00 €		
<i>Cotisations</i>	997,00 €		
<i>Frais de gestion RH</i>			
TOTAL	32 474,00 €	TOTAL	23 800,00 €

Il est précisé que ce budget prévisionnel est un budget primitif, il devra être affiné et validé par l'association La Réserve qui le porte et par le CLE. Côté dépenses, les

trois principaux postes concernent le financement d'un poste d'animateur (2j/semaine/10mois – 9 966€) et la communication et les déplacements.

Discussion :

Emeline Tupin et Eloïse Collin insistent sur les besoins d'un animateur/coordonateur pour le projet, suite à des problèmes observés dans la démarche actuelle en termes de communication, de logistique, et de coordination de travail. Elles informent que l'association ATD Quart Monde préconise que 3 ETP soient consacrés à ce type de démarche : à adapter selon les territoires.

Marc Delmas rappelle également cette nécessité, et en particulier celle d'une participation monétaire de la collectivité territoriale pour montrer son implication dans le portage du projet.

Jérôme Fauconnier comprend la nécessité de recruter un coordinateur et tient également à ce que la Réserve continue d'animer cette démarche. Il précise que la Communauté de Communes a prévu d'apporter en 2020 8100€ au projet, dont 6900 € de subvention et 1200 € de prise en charge directe des charges du local d'activité (le budget de la CCT sera voté le 9 mars). Il propose également que la CCT puisse prendre à sa charge certaines dépenses liées à la communication (affiches, brochures,...) via ses services internes. Il sera par contre difficile pour la Communauté de Communes de financer davantage.

Frédérique Puissat explique qu'il va être difficile pour le Conseil Départemental de participer à hauteur des 10 000 € présentés dans le BP, mais le Département va y réfléchir. Une éventualité serait de considérer cette subvention de façon sécable (le poste est pour 10 mois) avec une subvention de 5000 € qui pourrait peut être être débloquée pour les 5 premiers mois, et une complémentaire pour la seconde partie de l'année. Mais cela reste à préciser.

Elle rappelle également que les collectivités territoriales participent en fonction de leurs compétences en lien avec le projet TZCLD : la Communauté de Commune exerce la compétence de développement économique ; le Conseil Départemental dispose de la compétence insertion. Le Conseil Départemental ne finance pas de poste pour les associations.

Conclusions :

- Les activités de l'EBE sont encore à travailler pour que se dégagent des activités de production, rémunératrices et non concurrentielles, afin que l'EBE se pérennise et ne se transforme pas en entreprise d'intérim. Un état des lieux par fiche, sera à affiner avant toute création d'activité.
- Le lobbying doit être mis en œuvre rapidement et aboutir rapidement (concurrence avec Grenoble Alpes Métropole).
- Le recrutement d'un animateur est nécessaire et devrait être mis en place au sein de La Réserve rapidement.
- La rédaction de la candidature doit être finie fin février et présentée à la CCT et au Département jeudi 05 mars 2020.

**Prochaine réunion : Jeudi 05/03/2020, 10h-12h30, au Conseil
Départemental Isère (Grenoble)**